

CHAMBRE DES COMMUNES

Le lundi 16 mai 1977

Le séance est ouverte à 2 heures.

Des voix: Non.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Qui s'oppose à cela?

* * *

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

DEMANDE DE MESURES DE LUTTE CONTRE L'INFLATION ET LE CHÔMAGE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Ray Hnatyshyn (Saskatoon-Biggar): Monsieur l'Orateur, je prends la parole, aux termes de l'article 43 du Règlement, au sujet d'une affaire urgente. Selon l'avis général exprimé aux dernières réunions au sommet, l'inflation et le chômage sont les problèmes prioritaires. Or, le Canada se classe au premier rang pour le chômage, et parmi les premiers quant à l'inflation. Je propose donc, appuyé par le député de Saint-Jean-Ouest (M. Crosbie):

Que le premier ministre fasse une déclaration à l'appel des motions au sujet des nouvelles initiatives, s'il en est, que le gouvernement compte prendre pour remédier aux graves problèmes du Canada au lieu de les escamoter.

M. l'Orateur: La présentation d'une motion de ce genre, aux termes de l'article 43 du Règlement, exige le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: Non.

* * *

LE PROGRAMME DE LUTTE CONTRE L'INFLATION

LE RELÈVEMENT EXORBITANT DU TRAITEMENT DU PRÉSIDENT DE KAISER RESOURCES LIMITED—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, je demande à présenter une motion aux termes de l'article 43 du Règlement. Si quelqu'un s'y oppose, j'espère qu'il voudra bien s'identifier clairement. Je propose, appuyé par le député de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles (M. Douglas):

Que la Chambre, sachant que le président directeur général de Kaiser Resources Limited a, avec l'approbation de la Commission anti-inflation, touché en 1976, un relèvement de traitement de \$60,363, alors que les employés de ses compagnies n'ont pu obtenir qu'un relèvement de 6 p. 100, exprime son mécontentement et presse le gouvernement d'insister pour que les restrictions s'appliquent aux traitements élevés et non pas seulement aux traitements du bas et du milieu de l'échelle.

M. l'Orateur: A l'ordre. D'après les dispositions de l'article 43 du Règlement, il faut le consentement unanime de la Chambre pour présenter une motion de ce genre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

● (1410)

LA MAIN-D'ŒUVRE

DEMANDE DE CRÉATION D'AUTRES SOURCES D'EMPLOI EU ÉGARD À LA FERMETURE DE L'USINE DE LA LABRADOR LINERBOARD—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Jack Marshall (Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe): Monsieur l'Orateur, je prends la parole en vertu de l'article 43 du Règlement pour présenter une motion sur une affaire urgente et pressante qui retiendra l'attention de la Chambre, j'en suis sûr. Vu l'aggravation constante et rapide de la situation économique de la région de Port-au-Port et de la Baie Saint-Georges à l'ouest de Terre-Neuve, par suite de la menace de fermeture de l'usine de la Labrador Linerboard, qui entraînera la perte directe ou indirecte de quelque 2,100 emplois, l'attitude passive manifestée envers cette région du Canada ne suffit plus. Je propose donc, avec l'appui du député d'Egmont (M. MacDonald):

Que le gouvernement ordonne la révision immédiate de la politique de décentralisation touchant la province de Terre-Neuve, pour tenir compte du secteur ouest de cette province afin de créer d'autres sources d'emploi; ce serait donner une orientation sensée à ce qui est cette politique assurément conforme aux objectifs du gouvernement et à l'infrastructure existante.

M. l'Orateur: A l'ordre. Conformément à l'article 43 du Règlement, une telle motion ne peut être présentée que si la Chambre y consent à l'unanimité. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LES JEUX D'ÉTÉ DU CANADA

PROPOSITION D'APPUI À LA TENUE DE JEUX À SAINT-JEAN (T.-N.)—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): En conformité des dispositions de l'article 43 du Règlement, monsieur l'Orateur, je demande à présenter une motion au sujet d'une affaire pressante et urgente. Étant donné que la famille du premier ministre (M. Trudeau) compte un nouveau membre, je veux parler du Rideau '77, le Terre-Neuve dont le comité des Jeux d'été lui a fait présent aujourd'hui, à lui et à sa famille—occasion que nous entendons marquer en nous engageant à ne pas japper ou aboyer après le gouvernement...

Des voix: Bravo!